

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1919)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

(Section cantonale de la Société pédagogique romande)

Fondée en 1867



Président pour 1919-1920 : M. M. HOCHSTÆTTER

3, Rue Saint-Ours.

EDUCATION



INSTRUCTION

PROGRÈS

SOMMAIRE DU N° 2.

Le Collège et l'opinion (*suite*), par Max Hochstætter. — Séance du 15 octobre 1919. — Convocation à la séance du 19 novembre 1919. — Communications du Comité.

Il sera rendu compte de tout ouvrage nouveau qui nous sera adressé.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 2.

Le Collège et l'opinion (*suite*), par Max Hochstætter. — Séance du 15 octobre 1919. — Convocation à la séance du 19 octobre 1919. — Communications du Comité.

Le Collège et l'opinion.

(*Suite*)

b) *Estimez-vous désirable l'introduction des travaux manuels ?*
Oui 66 % ; non 25 % ; pas de réponse 9 %.

Il ne s'agit plus, comme en 1886, de former l'œil et la main indépendamment des autres branches ; mais bien de fonder, dans la mesure du possible, l'enseignement intellectuel sur les occupations manuelles qui deviennent sa raison d'être.

Il faudra donc établir soigneusement pour chaque classe du Collège (VII^e, VI^e, V^e), une série de travaux manuels d'où découleront sans trop d'artifice un certain nombre de notions d'ordre intellectuel.

Un professeur.

L'auteur indique un programme détaillé : jardinage, travail du bois, cartonnage et reliure, fabrication d'appareils simples servant à des démonstrations de physique. Il ajoute ; « au Gymnase, le laboratoire, avec toutes ses manipulations, remplacerait le jardinage et les autres occupations des cadets ».

Oui, sans doute, et je ne sépare pas du travail en atelier les exercices pratiques exécutés par les élèves dans de bons laboratoires de physique et de chimie. Tout cela, c'est le contact avec le réel, non plus pour lui demander des divertissements comme dans les sports, dont je me garde d'ailleurs bien de médire, mais pour entrer en lutte avec lui et le plier à nos volontés. Et on ne le vainc que par l'observation, l'adresse des doigts et l'ingéniosité de l'esprit. Je déplore chez moi-même, jusque dans l'ordre intellectuel, beaucoup de manquements dont l'unique cause est d'avoir été privé d'un exercice sans lequel il n'est pas d'homme complet.

Un professeur.